Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 10 - 2018

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente
M.-F. GLEIZES

Vice-président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier
J. PRIN

Siège social
c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75010 Paris

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - Centre Ernest Babelon/LMC/Umr 3685 - NIMBE
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise/Umr 7041 - ArScAn
M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
B. POIRIER, Service départemental d'archéologie du Val-de-Marne
B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)
A. AUGEREAU, Inrap CIF/Umr 7055 - Préhistoire et Technologie
G. BAYLE, Inrap CIF/Umr 7324 - CITERES
Y. DESFOSSÉS, Drac/Sra Alsace - Champagne-Ardenne et Lorraine
B. FOUCRAY, IRAMAT/Umr 5060 - Centre Ernest-Babelon
H. FROQUET-UZEL, Inrap CIF
I. LAFARGE, Bureau du patrimoine archéologique du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis/Umr 8066 - IHMC
J.-M. LARUAZ, Service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire/Umr 7324 - CITERES
L. LECONTE, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn
F. RAVOIRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
Y. ROUMEGOUX, Drac/Sra Hauts-de-France
D. SANDRON, Université Paris 4, Centre André Chastel/ Umr 8150

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
É. CAVANNA, Ville de Paris, DHAAP/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
R. COTTIAUX, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
C. FARNIÉ, stagiaire INP
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
S. MORAWSKI-BEUGNON, Musée d'Archéologie Nationale
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm
X. ROCHART, Inrap CIF

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Logo
N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
- Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Médaillon de la frise du côté sud, Africain ou Amérindien. [© E. Jacquot]
- Meulan (Yvelines), « Les Annonciades ». Entrée de la cave dans le bâtiment dit du réfectoire. [© A. Delauney]
- Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Céramique. [© F. Renel]

Publié avec le concours financier de la DRAC Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Bon de commande : **revueidf@hotmail.fr**

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.

ISSN : 2101-3608

Jean-Yves DUFOUR
Olivier BAUCHET

UNE MAISON DE CAMPAGNE DE L'ÉPOQUE MODERNE (XVIIe-XVIIIe S.) À IVRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)

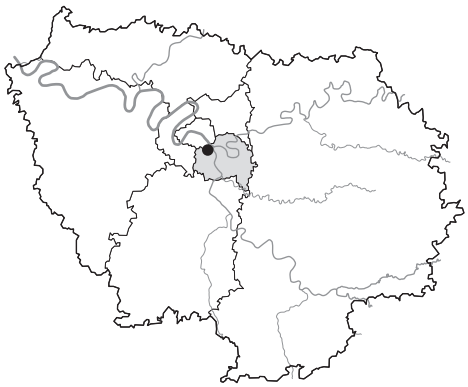

Résumé

Au début du XVIIe siècle, une famille parisienne noble fait construire une maison de campagne à la mode du temps dans le quartier de Saint-Frambourg à Ivry-sur-Seine. Le corps principal de cette demeure a bénéficié d'une fouille et d'une étude archivistique poussée. L'évolution de sa distribution, de son mobilier et de ses propriétaires traduit bien les changements de la proche banlieue parisienne.

Mots-clés *Maison de campagne, noblesse, maison villageoise, Époque moderne, banlieue de Paris, archives, fruitier.*

Abstract

At the beginning of the 17th century, a family of Parisian aristocrats built a country house in the style of the day in the Saint Frambourg quarter of Ivry-sur-Seine. Excavation and extensive archival research have been carried out on the main building of this residence. Changes in lay-out, furnishings and owners are all indicators of transformations to the Paris suburbs.

Keywords *Country house, nobility, village house, early-modern, Paris suburb, archives, fruit-store.*

Zusammenfassung

Zu Beginn des 17. Jahrhunderts ließ eine adelige Pariser Familie einen Landsitz entsprechend der Mode der Zeit im Stadtviertel „Saint-Frambourg" in Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne, Frankreich) errichten. Das Hauptgebäude dieses Landsitzes konnte im Rahmen einer archäologischen Grabung sowie durch eine umfangreiche Analyse der vorhandenen Archivbestände detailliert untersucht werden. Seine Baugeschichte, sein Inventar und seine Eigentümer gestatten es, die wechselhafte Geschichte eines Vororts von Paris während jener Zeit näher zu beleuchten.

Stichwörter *Landsitz, Adel, ländliches Gebäude, Frühe Neuzeit, Pariser Vorstadt, Archivbestände, Obstgarten.*

RAIF, 10, 2018, p. 139-155

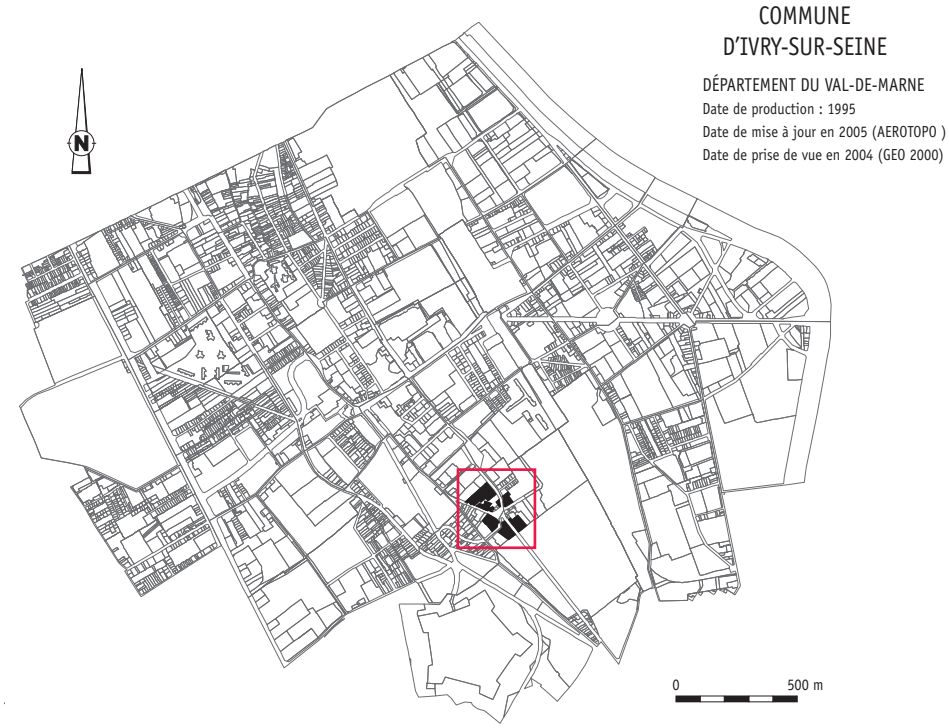

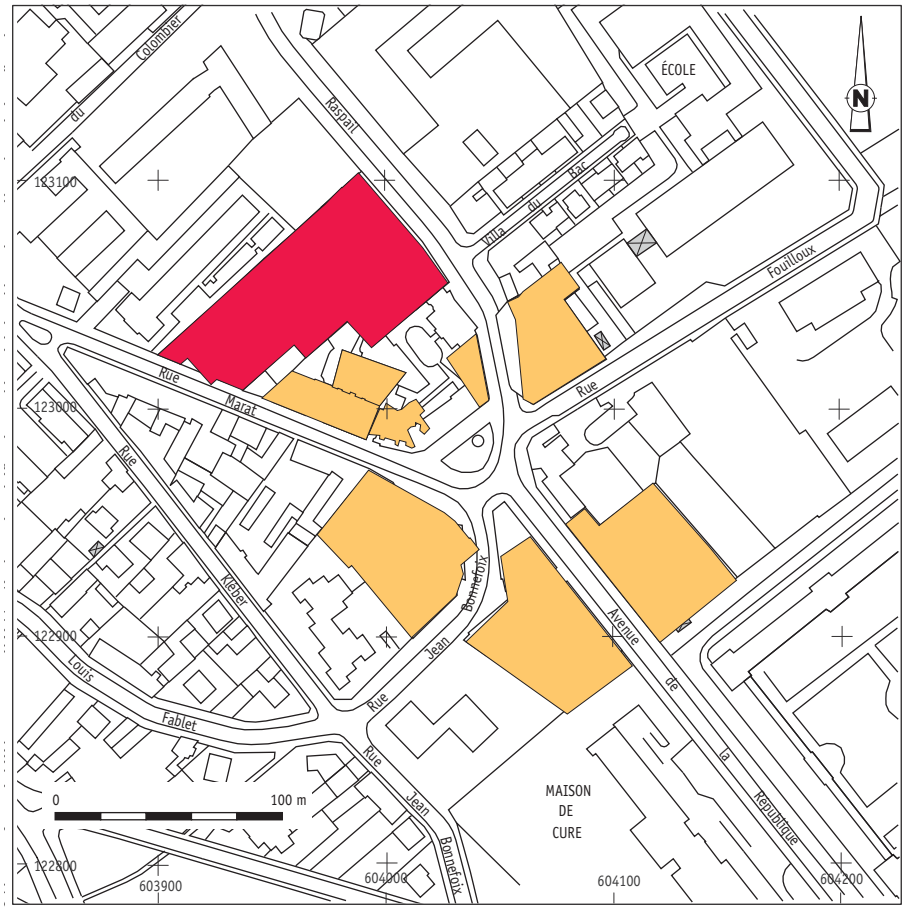

parcelles fouillées au 44-46 rue Raspail, et 81-82 rue Marat

autres parcelles fouillées ou diagnostiquées dans l'ancien quartier de Saint-Frambourg

Figure 1 – Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Localisation de la fouille (en rouge), au sein des différentes opérations archéologiques menées autour de la place Parmentier. [©B. Deloumeaux, Conseil départemental du Val-de-Marne / Service archéologie]

Ivry-sur-Seine, commune du Val-de-Marne, se trouve sur la rive gauche de la Seine, aux portes de Paris, entre le fleuve et le plateau du Longboyau. Le site est implanté à 1 200 m de la Seine, à proximité du centre-ville, entre l'avenue Marat et la rue Raspail. Ce quartier était autrefois nommé Saint-Frambourg, d'après la titulature de la chapelle qui y était dressée. Le potentiel archéologique du quartier est élevé, comme l'ont montré les diverses fouilles préventives conduites depuis vingt ans par le Laboratoire d'archéologie du Val-de-Marne et l'Inrap (**figure 1**). Ces opérations ont mis en évidence une succession d'occupations humaines depuis le Néolithique, avec une continuité de peuplement depuis la fin de l'âge du Fer, et en particulier des bâtiments du Bas-Empire, une inscription paléochrétienne, les restes de la chapelle Saint-Frambourg, une partie de la nécropole du haut Moyen Âge liée à cet édifice cultuel et de nombreuses structures d'habitat datant du Moyen Âge *lato sensu*.

La fouille d'une surface de 1 320 m² en bordure du 46 de la rue Raspail, a livré une occupation dense depuis la Préhistoire à nos jours. La dernière phase d'occupation correspond à divers bâtiments de l'Époque moderne.

Cet article rend compte des vestiges des XVIIe et XVIIIe siècles qui présentent un ensemble cohérent, parmi lequel se distingue le corps central d'une « maison de campagne » ou « de plaisance » du début XVIIe siècle. C'est à notre connaissance la première fouille en Île-de-France d'une maison de campagne appartenant à la petite noblesse. Il ne s'agit pas d'un château, ni d'une maison paysanne ou bourgeoise, mais bel et bien d'une petite résidence dans la proche campagne pour des notables parisiens. Les travaux de fouille et l'étude archivistique nous permettent de donner du charnu à la notion de maison de campagne.

LE CORPS CENTRAL D'UNE MAISON DE CAMPAGNE (figures 2-3)

Le plan des fondations d'une grande maison se distingue aisément. La maison est axée nord-ouest / sud-est, parallèle à la rue du Colombier (actuelle rue Raspail) jusqu'à la fin du XIXe siècle. C'est son retrait par rapport à la voirie ancienne qui a permis sa bonne conservation.

Description des vestiges

Le corps de bâtiment est rectangulaire. Il mesure 16 × 6,3 m (49 × 19 pieds) dans l'œuvre, soit une surface voisinant les 101 m² (930 pieds en carré). À partir de l'angle nord du bâtiment, un escalier permet l'accès à la cave située sous le quart nord de l'édifice. Le mur pignon nord est également flanqué d'une citerne rectangulaire. Deux murs de refend divisent l'espace interne en une grande salle occupant la moitié sud, et deux petites partageant la moitié nord. La prolongation des murs à partir des angles de la maison, signale une continuité de la construction vers le nord, l'est et le sud.

Le corps principal

Les fondations des quatre murs porteurs et du principal mur de refend sont des maçonneries larges de deux pieds (65 à 70 cm), composées de deux rangs de moellons liés au limon marron (le sol environnant) et/ou au mortier jaune. Les assises supérieures montrent que les élévations étaient liées au plâtre blanc à inclusions de gypse et parfois de charbon, c'est-à-dire de plâtre gros. Cette description est valable pour tous les murs rencontrés. Le mur arrière et les murs latéraux sont liés. La bonne qualité de construction de l'édifice est renforcée par l'emploi de carreaux de dimensions fortes (40 à 60 cm) dans le mur de façade. Un très grand bloc équarri (125 × 70 cm) de calcaire dur intégré à la construction signale un accès en façade au centre de la pièce la plus au nord.

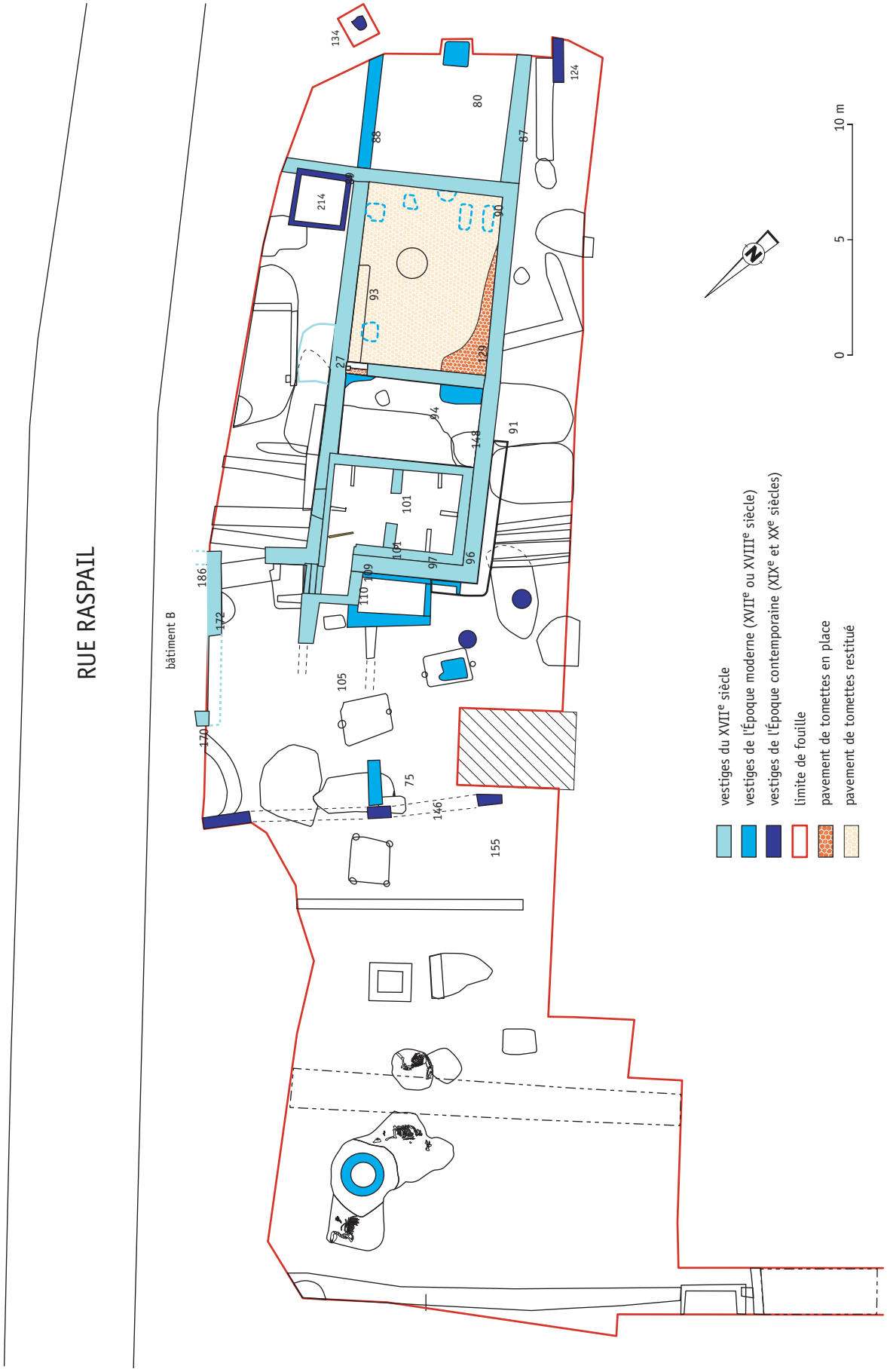

Figure 2 – Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Plan des vestiges archéologiques de la maison de plaisance.
[© M. Belarbi, J.-Y. Dufour, Inrap]

Figure 3 – Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Vue des vestiges de la maison moderne.
[© J.-Y. Dufour, Inrap]

La distribution de la maison est simple. On accédait à l'intérieur par une première pièce de 24 m² située sur la cave. Une seconde pièce de 21 m² partage l'espace de la moitié nord de la maison. Une porte au travers du mur de refend, donne sur la grande salle (46 m² ou douze toises en carré) occupant toute la moitié sud de la demeure. Trois sols construits ont été observés dans ces salles. De petites tomettes hexagonales en terre cuite constituent le revêtement le plus récent (**figure 4**).

La cave

Dans l'alignement nord de la façade, trois marches de pierre sont les vestiges de l'escalier droit rentrant dans la cave après un bref palier coudé. Un mur et trois contre-murs donnent une surface disponible de 5,5 × 3,4 m dans l'œuvre, soit 170 pieds en carré.

La présence de deux maçonneries accolées l'une sur l'autre peut suggérer une cave construite plus tardivement que les autres murs de la maison. Sur ces murs, les voûtes sont liées au plâtre. La cave est divisée par deux murs de refend laissant un passage central de 130 cm (4 pieds).

La présence d'un gond sur ce mur de refend, ainsi que d'un autre dans l'angle nord de la cave signale au moins deux portes. Cinq cloisons de plâtre achèvent de compartimenter l'espace interne de la cave. Un fragment de tuyau en céramique perfore la voûte et assurait une aération minimale de cet espace.

Les sols conservés ont livré du mobilier des XVIIIe et XIXe siècles.

Interprétation fonctionnelle de la cave : une fruiterie

La lecture archéologique des manuels d'agriculture anciens nous permet de bien interpréter ces vestiges et de définir sans hésitation cette pièce comme une fruiterie.

Les informations apportées par 29 manuels d'agronomie sont publiées ailleurs (DUFOUR 2014, p. 304 et suivantes).

Figure 4 – Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Revêtement de sol des bâtiments modernes. 121 : pavé calcaire ; 146 : face de pose avec estampe ; 129 : demi-tomette avec glaçure et petite tomette ; 135 : grand carreaux hexagonaux. [© J.-Y. Dufour, Inrap]

L'emplacement de la fruiterie est le sujet le plus débattu. La fruiterie doit être éloignée de tout ce qui corrompt l'air, à savoir les fromages, les foins, les pailles, les fumiers, les latrines, les eaux stagnantes, le linge sale, les écuries… (12 auteurs, toutes périodes). La présence d'une citerne proche de la cave est, elle, *a priori* préjudiciable à la conservation des fruits.

Jusqu'à la décennie 1780, les auteurs anciens recommandent de placer la fruiterie au rez-de-chaussée (9 mentions), voire à l'étage (3 mentions). Dans une brillante copie les uns sur les autres, 8 auteurs du XVIIIe siècle répètent que « *la cave ni le grenier ne sont pas propres pour faire une fruiterie ; la cave, à cause d'un goût de moisi & d'une chaleur humide qui pourrit tout ; & le grenier, à cause du froid et de l'humidité qui y pénètre la couverture* » (LIGER 1777, p. 192).

Deux auteurs conviennent pourtant qu'il faut porter les fruits à la cave pendant le grand froid. Des murs épais (deux à quatre pieds), impénétrables à la gelée, sont mentionnés par 11 auteurs.

À partir de La Bretonnerie (1784), la situation s'inverse, et la cave saine est le meilleur fruitier pour 12 auteurs. Le cellier devient également recommandable pour 9 auteurs à partir de la décennie 1780.

La pièce interprétée comme une fruiterie à Ivry est localisée dans les caves. Outre sa localisation sous les offices, la fruiterie d'Ivry a nécessité quatre contremurs qui contribuent à l'isoler du froid extérieur. Un escalier coudé et une double porte (mentionnée par 14 auteurs anciens) protègent cette pièce de stockage dont l'ouverture semble se faire à partir du vestibule.

Douze auteurs précisent que le lieu choisi doit être sec.

Comme la localisation du fruitier, la question de sa ventilation est également controversée. Les fenêtres mentionnées par 13 auteurs, sont comme les doubles portes, destinées à la ventilation. À la période charnière des années 1780, trois auteurs des plus avisés (La Bretonnerie, l'abbé Rozier et Parmentier) limitent au minimum le renouvellement de l'air, et donc ne mentionnent pas de fenêtres, voire modèrent le nombre de portes. Dans la maison d'Ivry, le conduit perçant la base de la voûte participe à la ventilation. Les élévations n'étaient pas suffisamment conservées pour savoir si des fenêtres existaient.

À partir du milieu du XIXe siècle, les auteurs sont indécis sur la question de l'air et de l'humidité.

Les XVIIIe et XIXe siècles n'ont pas de connaissances biologiques suffisamment approfondies pour comprendre le pourrissement des fruits. Le développement de ces études depuis la fin du XIXe siècle nous permet de savoir que trois opérations sont nécessaires à la bonne conservation des fruits : si un local froid et ventilé évacue bien la chaleur et les gaz dégagés par la respiration du fruit, situation empiriquement reconnue par les anciens, une forte humidité relative voisine de 90 % est indispensable pour empêcher ou atténuer le flétrissement des fruits consécutif à leur transpiration (GAUTIER 2001).

Si elle générait de l'humidité, la proximité d'une citerne sans fond (*infra*) a finalement peut-être contribué à la bonne conservation des fruits. Enfin, le critère de base pour identifier une fruiterie consiste en la présence de tablettes de bois, mentionnées par presque tous les auteurs (23 occurrences). Les cinq cloisons de plâtre pouvaient servir au maintien de tablettes.

Divers éléments suggèrent donc une fonction de fruiterie pour cette cave sous la maison d'Ivry.

Le fruit est le dessert par excellence. Il se consomme en compote, en dragées, massepain, confiture, eau-de-vie… (QUELLIER 2003). En Île-de-France, il existe une véritable arboriculture fruitière aristocratique. Nombreux nobles lisent les traités d'arboriculture et pratiquent eux même l'art de la taille, comme une distraction.

En 1775, l'inventaire après-décès de Charles François Jean Bidault, signale « *Dans un fruitier ensuite, plus cent bouteilles vuides, prisées douze livres Plus un corps de tablettes faisant le tout prisé huit livres* » (Arch. Nat., MC, CII/478). On constate par cet exemple, que l'appellation et la fonction de fruiterie n'exclut pas un usage simultané de cave.

La citerne

Accolé au mur pignon nord, un ensemble de murs participe au stockage de l'eau au sein d'une citerne souterraine. Le prolongement d'un parement sur 1,5 m linéaires au sud de la citerne, signale peut-être l'emplacement du citerneau, petite chambre précédant la citerne pour épurer et filtrer les eaux avant leur arrivée dans le réservoir principal.

Les parois intérieures de la citerne sont enduites d'un mortier rosé-beige. Le fond n'est pas maçonné.

Les dimensions internes du réservoir suggèrent une capacité de stockage d'au moins 8 m³ d'eau.

La céramique des occupations du XVIIe-XVIIIe siècle

Les témoignages matériels de cette période sont rares. On relève dans le liant d'un mur des fragments de jattes glaçurées et de pot à graisse en grès fin bas-normand des XVIIe-XVIIIe siècles, et dans une préparation de sol, des fragments de récipients en faïence à décor en camaïeu bleu de la même période.

Dans le remplissage de la fosse 146 se trouvaient les objets les plus significatifs pour caractériser socialement l'occupation de cet habitat dans la première moitié du XVIIIe siècle. En effet, figurent des fragments d'un pichet en faïence présumée rouennaise, un fond de jardinière à décor polychrome en bleu et vert, des éléments d'assiettes et pots de chambre en faïence ainsi qu'un fragment de pot à graisse en grès fin bas-normand (détermination Fabienne Ravoire).

Datation archéologique

Bien que son abandon soit daté de la première moitié du XXe siècle, la datation de cette demeure au sein de l'Époque moderne (XVIIe-XVIIIe siècle) ne fait aucun doute. Divers éléments archéologiques concourent à cette datation.

Le sol (US 129) de la grande salle est revêtu de petites tomettes hexagonales (**figure 4**) en terre cuite de couleur beige orangée. Ces tomettes de 10-11 cm de côté correspondent aux petits carreaux hexagonaux de 4 pouces de diamètre décrits dans les manuels d'architecture du XVIIe siècle (SAVOT 1685, p. 286 ; BULLET 1690, p. 397-398).

Les petites tomettes largement diffusées au XVIIIe siècle existent déjà au XVIIe siècle, aussi bien dans les manuels que sur le terrain. Nous en avons trouvé dans des contextes du XVIIe siècle dans le château de Roissy-en-France (Val-d'Oise) ou près du temple huguenot de Charenton à Saint-Maurice (Val-de-Marne), ou encore dans la galerie du jeu de paume du roi Louis XIII à Versailles (Yvelines). Elles ne permettent cependant pas une datation très précise.

Le bâtiment recoupe en quatre points des comblements datés entre le XVe siècle et le début du XVIIe siècle. La stratigraphie (**figure 5**) générale permet donc de proposer une fondation de l'édifice vers le début du XVIIe siècle.

L'étude archivistique confirme cette datation et rend compte de la qualité des occupants.

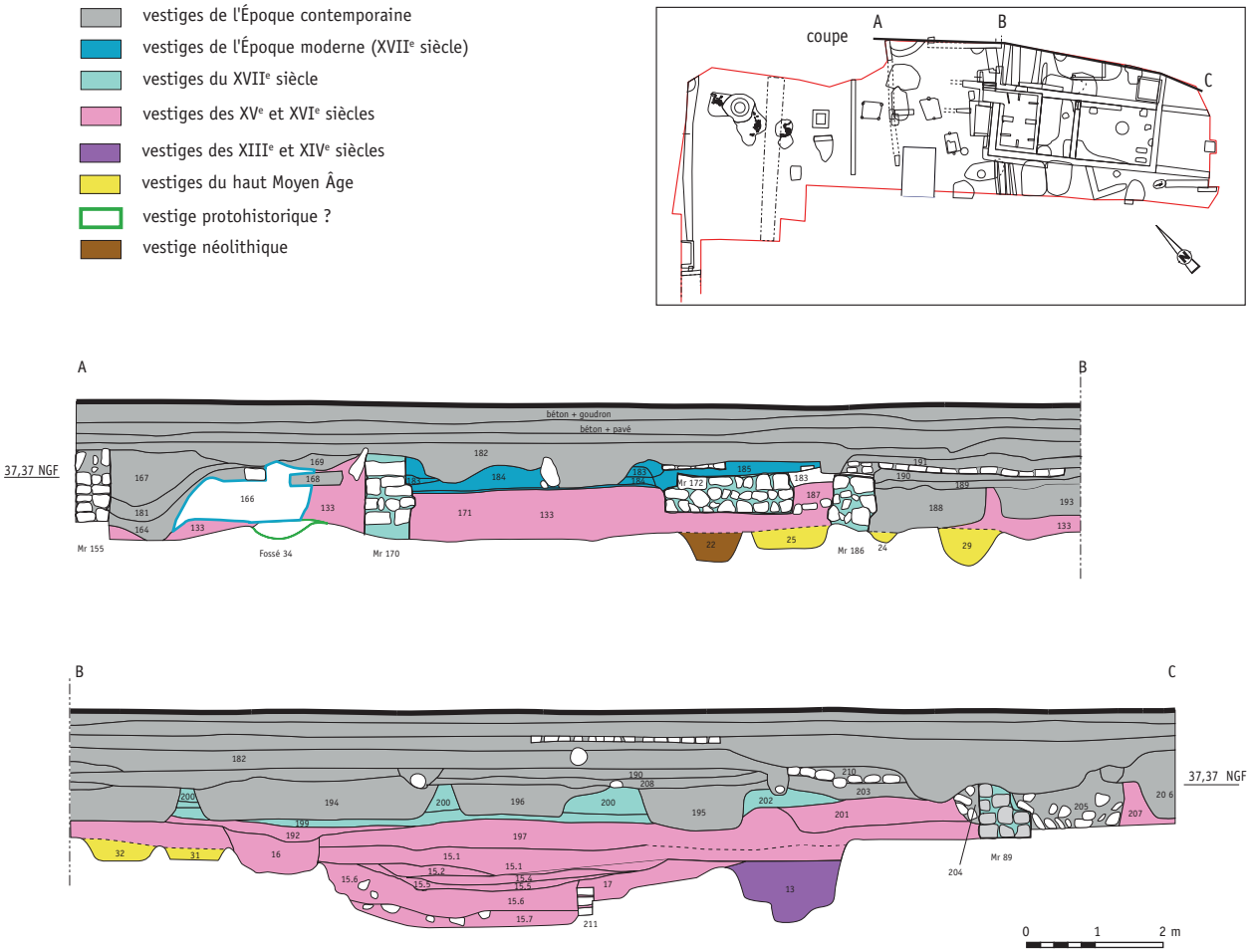

Sous 1 m de remblais contemporains (XXe siècle), la coupe montre une série de grandes fosse à gravats (188, 193, 194, 195, 196) résultant de la démolition des maisons de l'Époque moderne (XVIIe-XVIIIe siècles). Un bâtiment formé par les murs 170, 172 et 186 est positionné perpendiculairement à celui fouillé. Ce bâtiment est décrit dans les archives comme une petite maison de location pour les gens du pays. Sous ces vestiges modernes, un sol de culture (US 133) fossilise les vestiges des XVe-XVIe siècles (dépotoir 15), du bas Moyen Âge (fosse 13) ainsi que les nombreux fossés du haut Moyen Âge (F. 25, 24, 29,32, 31) et les rares vestiges plus anciens (fossé 34 ?, fosse 22).

Figure 5 – Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Coupe commentée de la stratigraphie du site.
[© S. Duvauchelle, Conseil départemental du Val-de-Marne / Service archéologie, J.-Y. Dufour, Inrap]

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

La maison du no 46 de la rue Raspail est principalement documentée par les minutes des notaires parisiens conservées au Minutier central des Archives nationales. Les actes de vente représentent plus de la majorité des documents retrouvés : toutes les mutations foncières sont ainsi renseignées depuis 1607. À cette date la propriété appartenait à une famille de vignerons depuis au moins deux générations. Sans savoir encore en quoi il consistait, le bien immobilier est vendu aux enchères par les enfants de Simon Behour à Jean Lesselin, un marchand bourgeois de Paris. En 1613, ce dernier le revend à Alexandre de Moret, un écuyer de la grande écurie du roi et seigneur de Pouzemin. Sur le terrain vendu étaient construits plusieurs bâtiments : « *un grand corps d'hostel* » couvert de tuiles, composé de deux petites salles basses et de deux chambres à l'étage, une étable et une écurie, un toit à porc surmonté d'un poulailler, une grande cour avec deux puits – dont l'un était mitoyen avec la propriété voisine – et un autre petit bâtiment contenant un cellier et un grenier couvert de tuiles. Le jardin situé derrière le corps d'hôtel était clos

de murs (Arch. nat., Minutier central, ét. LXVI/28). À cela s'ajoutent trois pièces de vigne réparties sur les coteaux d'Ivry. Le mobilier de l'hôtel compris dans le prix de la vente (2 100 livres) témoigne d'un intérieur simple mais soigné (lit garni de pentes de tapisserie, de passements de laine et de soie, tapis de cuir doré servant à cheminée...). L'acheteur n'ayant pas honoré ses obligations financières, le bien est revendu en 1629 par le même Jean Lesselin à Gabriel Damours, conseiller du roi dans la grande chambre du Parlement, demeurant à Paris (Arch. nat., Minutier central, ét. XXX/11). L'ensemble des bâtiments est encore présent mais le cellier a subi quelques transformations : une cave y a été creusée et deux étages ont été édifiés. L'aspect inachevé de cette construction laisse supposer que les travaux ont été interrompus lors de la récupération du bien par Jean Lesselin.

En rachetant cet ensemble plutôt hétéroclite, Gabriel Damours espérait sans doute construire une résidence fastueuse : deux ans auparavant il avait acquis la propriété voisine située juste à l'ouest qui appartenait à Gilette de la Morlière, sœur du Grand prévôt de France et mariée à maître François Berthe, le bailli d'Ivry. Le contrat de vente précise juste que le bien était composé d'une maison, d'une cour, d'un jardin et de diverses appartenances (Arch. nat., Minutier central, ét. CVIII/65/5). En 1631, il achète aussi une petite maison de vigneron assise de l'autre côté de sa propriété. Celle-ci est présentée comme un bouge surmonté d'un grenier et couvert de chaume. La mort inopinée de Gabriel Damours mit un terme à ce projet qui n'intéressait sans doute que lui car sa veuve Marie Hodicq décide de revendre l'ensemble des acquisitions en 1633 (Arch. nat., Minutier central, ét. LXVI/66). Son nouvel acquéreur, Pierre Dufour, fait également partie de la petite noblesse de robe en exerçant à Paris sa charge de « receveur et payeur des dépenses des hommes de la Chambre des Comptes ». La propriété atteint alors deux arpents (0,68 ha). Le terrain s'étend de la rue du Colombier (rue Raspail) à la rue qui va à Saint-Frambourg (rue Marat), tenant à l'est à Claude Leroy, un laboureur ou un vigneron et à l'ouest à la ferme des enfants de chœur de la cathédrale Notre-Dame de Paris. C'est peut-être à cette communauté religieuse qu'est revendue l'ancienne maison de Gilette de la Morlière car on perd sa trace après 1633. En 1655, les héritiers de Pierre Dufour vendent le bien-fonds à Guy Truchot, un conseiller et secrétaire du roi pour la « *maison et couronne de France de l'antien college* ». Il demeure à Paris, quai Bourbon sur l'île Notre-Dame. Ce dernier décède en 1688. La propriété est vendue en plusieurs parts à Louis Nivelle, avocat en la cour.

Le décès en 1718, de Louis Nivelle, avocat à la cour, est l'occasion d'un inventaire détaillé du mobilier contenu dans les différentes pièces du bâtiment principal où séjournait le défunt (Arch. nat., Minutier central, ét. XVII/595). On apprend par ce biais que cette maison était composée à son rez-de-chaussée de trois pièces (**figure 6**).

La plus grande pièce servant à la fois de salon et de salle à manger occupe toute la largeur du bâtiment puisqu'elle donne d'un côté sur la cour (au nord-est) et de l'autre sur le jardin (au sud-ouest). La pièce est chauffée par une cheminée décorée. On y trouve une table carrée, seize chaises, un petit lit « *de repos* », un petit tric-trac et une fontaine.

Cette grande pièce est contiguë à un office donnant sur le jardin uniquement. Il contenait comme meubles un grand bas d'armoire, une armoire et une petite table ovale.

La cuisine est certainement proche de cet office et donne sur la cour. Les ustensiles font penser qu'il y a une cheminée même si celle-ci n'est pas mentionnée. On trouve aussi parmi tous les objets en cuivre une fontaine. Les meubles consistent en une table de cuisine, deux bancs, un billot, une table ovale, deux chaises et quelques étagères.

Entre la description de ce niveau et l'étage supérieur, est mentionnée la remise à carrosses, comme si cette dernière était accolée au bâtiment. On n'y trouve pas de carrosse, mais dix bottes de foin. En revanche aucune cave n'est mentionnée.

Au-dessus de ce niveau sont dénombrées quatorze pièces. Il est peu probable que celles-ci régnaient sur un même étage. On peut même se demander si les dernières pièces décrites ne concernent pas le bâtiment en aile car l'une d'entre elles donne

sur la rue. Parmi ces pièces, on dénombre neuf chambres, deux cabinets, une salle de billard et un vestibule. Sur les neuf chambres, sept étaient destinées à la famille du défunt et certainement aux invités. Les mieux équipées et les plus spacieuses donnaient principalement sur le jardin. Une petite chambre aveugle était réservée au clerc et une autre à la cuisinière.

En 1758, le corps de logis principal est loué à Jean Jacques De La Guette, procureur au Parlement demeurant à Paris (Arch. nat., Minutier central, ét. XCVII/368, bail du 11 mai 1758). La description succincte du bien correspond à celle de 1718 : on retrouve au rez-de-chaussée une salle, la cuisine et un office et aux étages supérieurs (probablement deux) des chambres et un billard. Il y a dans la cour deux écuries et deux remises à carrosses. Le jardin clos de mur contient un puits et une auge de pierre.

En 1761, les héritiers vendent la propriété à Charles Bidault, avocat au Parlement, demeurant à Paris (Arch. nat., Minutier central, ét. XV/773, vente du 8 août 1761). La maison est occupée pendant un certain temps par le marquis de Lupé qui résilie le bail en 1774 (Arch. nat., Minutier central, ét. CII/478, inventaire après décès de Charles Bidault, du 23 février 1775, faisant mention de la résiliation passée sous seing privé le 15 octobre 1774).

Après la mort de Charles Bidault qui survient en février 1775, une visite des lieux et une estimation du mobilier sont entreprises.

L'accès à la propriété se fait alors par une porte cochère qui ouvre sur une cour pavée en grès. On retrouve dans celle-ci le puisard mentionné dans les actes précédents, sans localisation précise. Elle dessert à gauche une petite basse-cour puis un jardin clôturé, en face le corps de logis principal, et à droite l'aile dudit bâtiment qui forme la limite foncière avec la propriété voisine.

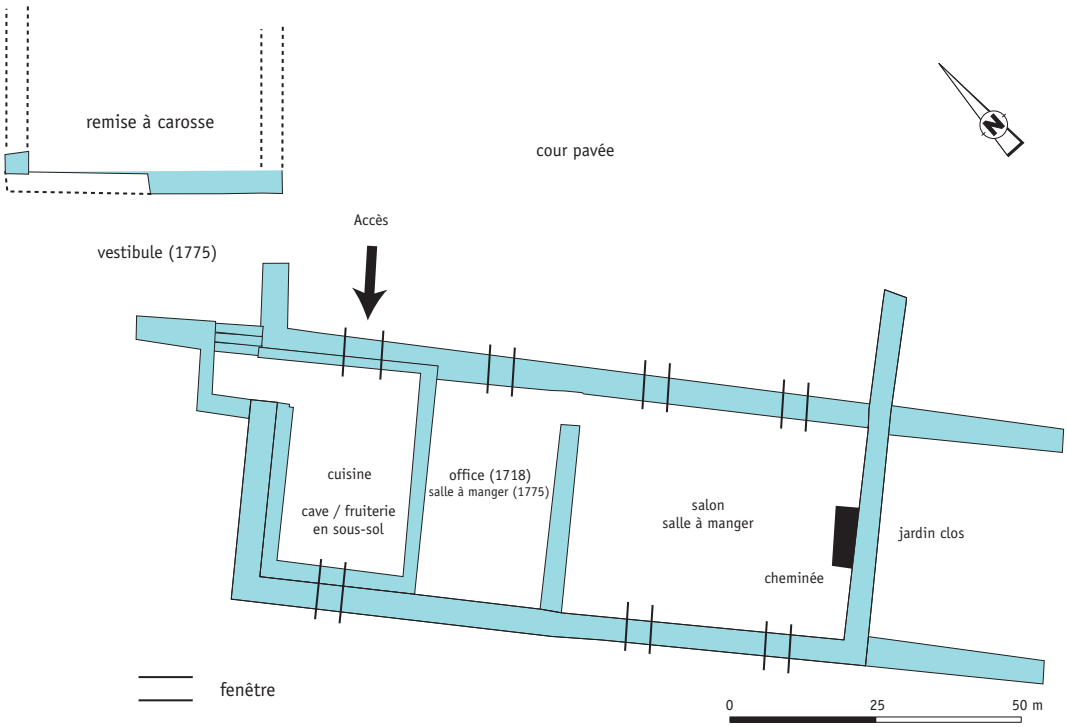

Figure 6 – Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Interprétation fonctionnelle des pièces du rez-de-chaussée de la maison de campagne fouillée. [© J.-Y. Dufour, Inrap]

Les deux corps de logis sont constitués de deux niveaux plafonnés et d'un troisième sous les combles. L'ensemble est couvert de tuiles. Deux berceaux de caves sont aménagés sous le premier bâtiment dont les accès se font soit par le vestibule, soit par la cour à l'angle des deux bâtiments.

Le vestibule dessert les caves, les principales pièces du rez-de-chaussée et les chambres de l'étage par un escalier en pierre et en bois. La pièce est carrelée de « *carreaux de pierre et petits carreaux de marbre noir* » comme les deux pièces qui vont suivre. À gauche, on trouve une longue pièce éclairée par quatre fenêtres : deux donnant sur la cour et deux autres sur le jardin. Cette pièce qui sert de salon est chauffée par une cheminée établie très certainement contre le mur pignon sud-est. On y trouve une table de marbre, deux trics-tracs, des tables à jouer, et vingt-huit fauteuils. Tous ces équipements de loisir sont le signe d'un foyer aisé. La profusion de fauteuils, à Ivry comme dans les foyers parisiens (PARDAILLÉ-GALABRUN 1988, p. 255), s'explique par la sociabilité qui encourage la réception de tiers. On tient manifestement salon dans la maison fouillée à Ivry.

À droite du vestibule, une plus petite salle éclairée des deux côtés par une seule fenêtre sert de salle à manger. Dans les demeures parisiennes, la salle à manger ne se rencontre que dans l'élite sociale. Le mobilier se résume à une table en marbre et un poêle en faïence placé dans une niche aménagée dans le mur opposé à l'entrée. À gauche de ce poêle, une porte s'ouvre sur un passage qui est éclairé sur le jardin.

Le passage conduit à trois offices successifs éclairés seulement côté jardin par une lucarne et deux fenêtres. L'absence d'ouverture sur le côté opposé suggère qu'on se trouve contre le bâtiment en aile. L'ensemble de ces pièces a un carrelage plus simple que les pièces précédentes. La première pièce sert de cuisine ; et l'un des offices suivants est utilisé comme fruitier.

Au premier étage, un corridor distribue une chambre à alcôve à gauche, une bibliothèque à droite et un cabinet de toilette entre les deux. De ce niveau, on peut accéder au niveau équivalent de l'aile en empruntant un escalier tournant à sept marches.

À l'étage mansardé, se trouvent quatre chambres éclairées des deux côtés par des fenêtres, ce qui suppose une mansarde haute.

La comparaison de cette visite avec les documents antérieurs semble indiquer des variations qui ne passent pas inaperçues, notamment sur le bâtiment principal : en effet, au rez-de-chaussée, on est passé de trois pièces (grande salle, cuisine et office) à cinq pièces (salon, salle à manger, cuisine et deux offices) desservies par un vestibule. S'ajoutent à ces pièces, des caves qui sont pour la première fois mentionnées (**figure 6**).

D'autre part, des travaux sont attestés par des quittances rendues par plusieurs intervenants quelques mois après la mort de Charles Bidault : tout d'abord François Allouis, architecte à Paris et inspecteur des travaux de la ville de Paris, qui reconnaît avoir reçu 1 450 livres « *pour le reste et parfait payement de tous les honoraires, travaux, peines, soins, et déboursés faits et pris par ledit Allouis pour la construction des bâtimens de ladite maison d'Ivry, conduite desdits bâtimens, reglemens des memoires des ouvriers qui y ont été emploiés, et les differents voiages qu'il a faits* » (Arch. nat., Minutier central, ét. CII/480, vente du 2 mai 1775, mentions de diverses quittances). Clément Fouet, maçon à Ivry déclare avoir reçu 490 livres pour les ouvrages effectués sur la maison de campagne et Noël Eubert, maître peintre à Paris reconnaît pour sa part le payement de 204 livres pour les ouvrages de peinture (*idem*). En l'absence de marché de construction, il reste difficile d'évaluer l'ampleur de ces travaux ; mais la présence d'un architecte suggère un réaménagement notable.

Un mois après la visite, l'ensemble de la propriété est vendu à Antoine de Chézy, ingénieur des Ponts-et-Chaussées et inspecteur général du Pavé à Paris (Arch. nat., Minutier central, ét. CII/480, vente du 2 mai 1775). Ce dernier débourse 15 000 livres pour la maison, le jardin et les dépendances et 7 000 livres pour les meubles. Après sa retraite, en 1793, il la revend à Antoine Mauduis, un professeur de mathématiques et de géométrie exerçant au Collège de France et à l'École d'architecture (Arch. nat., Minutier central, ét. CXV/1006).

UNE MAISON VILLAGEOISE : LE BÂTIMENT B

Observations archéologiques

Une seconde maison est disposée perpendiculairement à la maison de plaisance. Axée nord-est / sud-ouest, elle forme l'aile gauche de la maison de plaisance dont elle borde une cour commune. Espacée de 3,5 m (10 pieds) de la précédente, cette seconde maison essentiellement conservée sous le trottoir de l'avenue Raspail (**figure 2**), n'est visible qu'en limite est de notre fouille, dans la stratigraphie relevée (**figure 5**).

Sur le sol brun du XVIe siècle (US 133), trois murs et un ensemble de sols donnent un modeste aperçu de cette seconde maison, large de 20 pieds dans l'œuvre. Le mur 172, observé latéralement, constitue la limite sud de cette demeure. Ces trois murs sont reliés par un sol de plâtre blanc (US 171), surmonté d'un niveau d'occupation (US 184).

Une étude micromorphologique de ce remplissage témoigne de l'alternance de périodes d'accumulation de type remblai et de périodes d'activités mises en évidence par la présence de surfaces remaniées (CAMMAS, PIANA 2006). L'analyse micromorphologique ne permet cependant pas de caractériser la nature précise des activités anthropiques.

Sur cette première occupation, on observe un sol maçonné (US 185) composé de dallettes calcaires carrées (19 × 17 cm × épaisseur 4 cm) surmontées de tuiles, noyées dans un épais plâtre blanc.

La position en limite de fouille de ces observations ne nous donne pas le recul suffisant pour distinguer en cette construction un véritable sol, ou une simple niche, placard, huisserie… ?

Les données archivistiques

L'identification de ce bâtiment n'est pas aisée à établir pour le XVIIe siècle. Deux hypothèses s'affrontent : soit il s'agit de l'une des deux annexes du corps de logis utilisées en 1613 comme « étables à chevaux et à vaches » ; soit il correspond au cellier, agrandi entre 1613 et 1629, par la construction de deux étages. La première hypothèse serait conforme au schéma de l'époque où les logements d'animaux se trouvent à proximité de ceux des hommes. Les textes du XVIIIe siècle confirment d'ailleurs la présence d'une écurie à l'intérieur de ce bâtiment mais elle côtoie aussi des pièces d'habitation. La seconde hypothèse s'appuie sur des similitudes relatives au nombre d'étages. Reste à savoir si le cellier rehaussé a été conservé, car encore en 1633, les travaux n'étaient pas achevés, ce qui traduit un certain désintérêt pour ses détenteurs. Le doute est levé par un texte de 1691 indiquant que l'espace est désormais occupé par une petite maison (Arch. nat., Minutier central, ét. LXV/129).

En 1729, ce bâtiment est loué au vigneron Jean Leroy et à sa femme (Arch. nat., Minutier central, ét. LVIII/293). Il dispose à cette date d'une cuisine et d'une écurie au rez-de-chaussée, de deux chambres à l'étage et d'un grenier. Cette demeure semble avoir été négligée pendant un certain temps car les vitres manquent et les croisées ferment mal. Les locataires disposent aussi d'une petite cour dans laquelle se trouvent un puits, une « pierre à abreuvoir », un toit à porcs et derrière une autre petite cour.

En 1775, la maison et la basse-cour sont cédées avec une pièce de terre en friche située près de Saint-Frambourg (Arch. nat., Minutier central, ét. CII/480). Le rez-de-chaussée du bâtiment en aile se compose de quatre parties. Du nord au sud, on trouve une première pièce occupée par le jardinier, dans laquelle se trouvent une cheminée et un four. Celle-ci s'ouvre sur une autre pièce chauffée également par une cheminée. Son sol est partiellement pavé, l'autre partie est couverte de grands carreaux. Suit une remise s'ouvrant sur la cour par une porte à grands ventaux. Enfin, une cuisine attenante, pavée de grès,

renferme une cheminée, un four à sa droite et un fourneau à sa gauche. Toutes les pièces sont éclairées sur la cour. Les pièces à l'étage restent accessibles par le vestibule commun à la grande propriété.

LES VESTIGES DE LA PÉRIODE CONTEMPORAINE (XIXe-XXe SIÈCLES)

La parcelle du 46 de la rue Raspail est toujours occupée à l'époque contemporaine, période au cours de laquelle l'urbanisation se déploie très lentement dans le quartier de Saint-Frambourg. Au XIXe siècle, les possesseurs de la grande maison appartiennent à la bourgeoisie, classe nouvellement dirigeante : un armurier, un gantier, un négociant en vin puis un jardinier sont successivement propriétaires des lieux.

Sur le terrain, la parcelle principale est quelque peu élargie derrière l'aile du bâtiment : en 1819, Louis Serize obtient un mètre supplémentaire en complément de la bande de terrain de 16,56 m de long sur 3 m de large qui s'étend derrière ledit bâtiment pour pouvoir édifier un mur de clôture de 2,33 m de hauteur (contrat sous seing privé mentionné dans la vente du 18 novembre 1925 devant maître Ballu, notaire à Vitry-sur-Seine).

Les vestiges de maçonneries F. 155 et F. 145 correspondent spatialement à ce mur de clôture (**figure 2**). Les fondations de ces murs sont composées de moellons calcaires liés au limon ou au mortier sableux jaune. Des blocs de mortier hydraulique y sont réemployés.

Datant du XIXe siècle, étaient conservés dans la cave toute une quincaillerie : cornière, tiges, poignées de malle, gonds en fer forgé (sans doute plus anciens), loqueteau à ressort, poignée d'espagnolette, une demi pince de cheminée, trois équerres doubles, un outil à percussion (hachette et pointe pour le ragréage des meules ?), etc.

Dans le prolongement du mur de clôture du jardin au sud-est de la maison, une grande jarre provençale avec glaçure jaune (production de Biot, Alpes-Maritimes) est réemployée comme conduite d'évacuation des eaux. Durant tout le XIXe siècle, les jarres de Biot, réputées pour la conservation de l'huile d'olive, étaient diffusées sur tout le pourtour méditerranéen. D'une manière générale, les céramiques provençales et en particulier les productions culinaires de Vallauris furent largement diffusées en France et dans les départements d'outre-mer après la première exposition universelle de Paris en 1855.

Au XXe siècle, la vieille citerne est comblée avec des matériaux de démolition. Une nouvelle citerne carrée (2,5 × 2,5 m hors œuvre) toute en béton est creusée à l'angle extérieur est de la grande maison (**figure 1**). Elle répond sans doute au besoin de l'activité industrielle qui occupe désormais les lieux.

En effet, en 1925 la propriété (46 rue Raspail, anciennement nº 32) est vendue à Charles Lamotte et Georges Coiffard, négociants en produit chimique. Depuis le milieu du XIXe siècle, Ivry est plongé dans l'ère industrielle. En 1866, pas moins de 58 % de sa population travaille dans le secteur de l'industrie.

CONCLUSION

Pour la première fois en Île-de-France, une maison de campagne du début XVIIe siècle a bénéficié d'une fouille. On peut la qualifier de « maison de campagne », car elle est destinée à des notables et des bourgeois parisiens, notamment des hommes de robe. C'est indéniablement sa position en retrait de la rue qui a favorisé la conservation de cette maison. Dans le reste d'Ivry comme dans toutes les communes franciliennes, les maisons villageoises appartenant à des agriculteurs, des commerçants ou des artisans sont alignées avec façade ou pignon sur rue, donc souvent rendues inaccessibles à la fouille par l'élargissement des voiries depuis l'Époque moderne. Nous sommes donc bien incapables de

comparer la maison de campagne fouillée, avec une simple maison paysanne de la même époque. Les villageois du cru (vignerons, carriers, artisans) sont logés dans des maisons plus petites, sur rues, avec ou sans jardinets.

Telle qu'observée à la fouille, la maison de campagne du début du XVIIe siècle est faite d'éléments uniformes mis bout à bout, en ligne droite ou en équerre. Elle correspond bien au système français qui développe encore sur une seule ligne de parcours les appartements du notable, au contraire des usages italiens. Les corps de logis doubles ne seront développés qu'à partir du milieu du XVIIe siècle (BABELON 1989).

Dans son *Dictionnaire d'architecture civile* (1755), Augustin-Charles D'Aviler définit les maisons de campagne : « *C'est, à la campagne le château d'un Seigneur ou la Maison d'un particulier, qui sert de séjour, dans la belle saison, à cause de la propreté de ses appartemens, & de l'embellissement de ses jardins. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est plutôt destinée au plaisir qu'au profit de celui qui la possède* ».

La documentation est complétée au XVIIIe siècle par des inventaires après décès et une prisée des immeubles qui livrent des détails intéressant la composition de la propriété, l'agencement des pièces et le mobilier contenu à l'intérieur. Dès 1718, la maison bourgeoise est reliée au second niveau du bâtiment en aile. Avant 1775, des modifications sont entreprises sur l'aménagement intérieur du bâtiment principal (creusement de caves, nouvelles pièces au rez-de-chaussée), mais celles-ci ne semblent pas altérer l'allure générale de la propriété. La gestion du bien immobilier change avec les mutations : parfois le propriétaire jouit personnellement de son bien, d'autres fois il le loue en deux lots distincts, l'un richement doté, le second ressemblant plus à une habitation de paysan.

Cette petite maison (le bâtiment B) édifiée à proximité reçoit de modestes habitants d'Ivry.

L'allure extérieure de ces deux bâtiments ne changera guère après la Révolution, même si leur destination a pu évoluer. Plus que l'aisance, les maisons de campagne signalent des hommes dans l'abondance, sans toutefois prétendre au luxe.

« *La maison de campagne se distingue de la maison des champs par le caractère de noblesse qui lui est attaché. La maison de campagne est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues de liberté, d'indépendance & de plaisir, qui en ont suggéré l'acquisition ; comme avenues, remises, jardins, parterres, bosquets, parcs même, ect.* » (*Encyclopédie méthodique*, I, 1782, p. 375).

La composition des jardins telle que figurée sur les plans du XVIIIe siècle (**figure 7**), signale la forte emprise foncière des maisons de plaisance dans tout Ivry de l'Époque moderne. Le roi Louis XV établit à Ivry un pavillon de chasse, relais de son château de Choisy-le-Roi. « *Ce village, bâti à mi-côte, jouit d'un bon air et d'une vue agréable ; aussi y trouve t'on une quarantaine de maisons bourgeoises.* » (THIERY 1790, p. 68). Au moins une dizaine de personnalités y séjournent également (HAMM 2004, p. 14).

Ivry est un lieu de villégiature parisienne dès l'Époque moderne. Habité par des notables parisiens, ce village montre une des premières formes de la banlieue, qui fut résidentielle en même temps que nourricière, avant d'être religieuse (Charenton-Saint-Maurice), sociale ou industrielle.

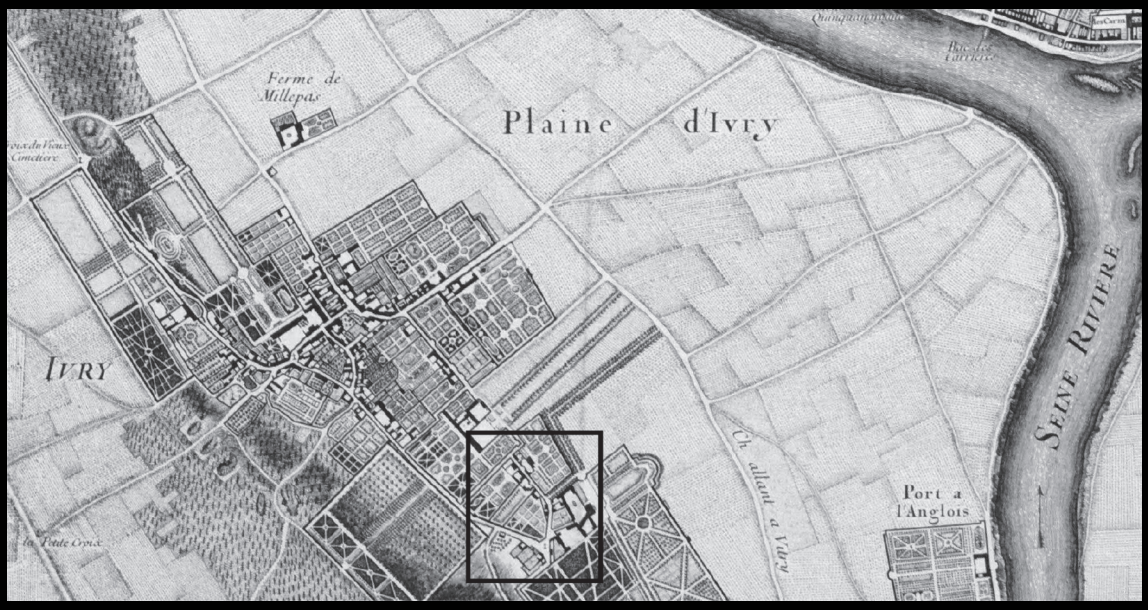

La composition des jardins telle que figurée sur les plans du XVIIIe siècle, signale la forte emprise foncière des maisons de plaisance dans tout Ivry de l'Époque moderne. Les bâtiments et jardins, villageois mais surtout aristocratiques, occupent 15 % du territoire d'Ivry en 1788. (Extrait du *Plan de Paris, ses faubourgs et ses environs, levé géométriquement par le Sieur Roussel* en 1731).

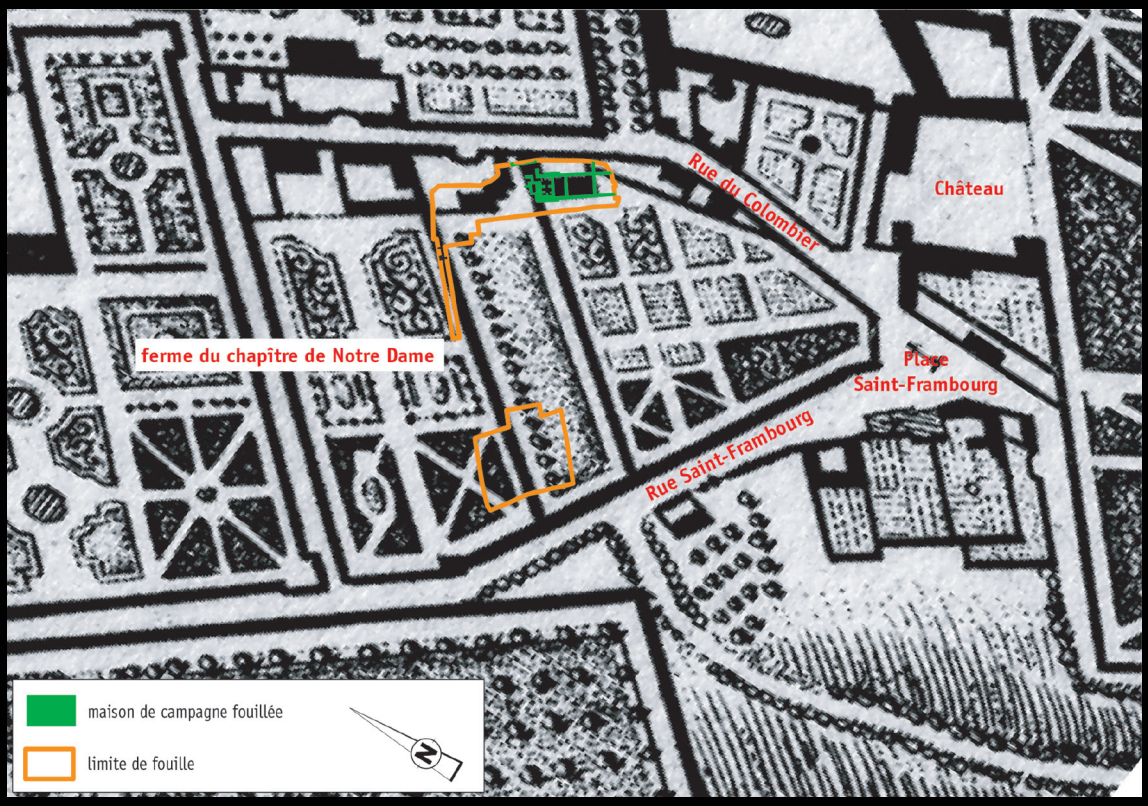

Cette propriété offre à ses occupants la jouissance de grands jardins. En 1775, le jardin présente de nombreux parterres coupés par des allées sablées et plantées en buis ou garnis de treillage et plants de charmille. Les murs de clôture sont garnis de treillages pour des arbres fruitiers en espalier. Des allées de tilleul desservent le fond du jardin parsemé de bosquets réservant des massifs de gazon en leur milieu.

Figure 7 – Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). La maison de campagne fouillée dans le contexte des maisons de plaisance d'Ivry au XVIIIe siècle. [© M. Belarbi, J.-Y. Dufour, Inrap]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'AVILER A.-C. (1755) – *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique et des arts qui en dépendent,* à Paris, Chez Charles-Antoine Jombert, 366 p.

BABELON J.-P. (1989) – Le passage du corps d'hôtel simple au corps double, *XVIIe siècle*, no 162, 1989 (janvier-mars), 41e année, no 1, p. 7-16.

BRETONNERIE M. de La (1784) – *L'école du jardin fruitier*, Paris, 2 tomes, 546 et 658 p.

BRISEUX C. E (1743) – *L'art de bâtir des maisons de campagne*, Paris, Chez Eugène Onfroy, 2 vol., 257 p. et 260 pl.

BULLET P. (1690) – *L'architecture pratique*, Paris, Delespine et Herissant, réédition de 1768, 616 p.

CAMMAS C., PIANA J. (2006) – Étude micromorphologique, dans : DUFOUR J.-Y., *Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne - Île-de-France), 44-46 rue Raspail, 81-85, rue Marat, Opération de sauvegarde par l'étude 2003*, Rapport final d'opération archéologique, Pantin, Inrap CIF, p. 143-151.

DUFOUR J.-Y. (2014) (dir.) – *Le château de Roissy-en-France (Val-d'Oise). Origine et développement d'une résidence seigneuriale du Pays de France (XIIe-XIXe siècle)*, Paris, Association des amis de la Revue archéologique d'Île-de-France, 617 p. (supplément à la *Revue archéologique d'Île-de-France*, 2).

GAUTIER M. (2001) – La conservation en fruitier, *Jardins de France*, 7, 2001 (septembre), p. 38-41.

HAMM P. (2004) – *À la recherche du château de Saint Frambourg à Ivry-sur-Seine (94)*, DESS Jardins historiques, Patrimoine et paysage, 2003 / 2004, 70 p.

LERICHE F., VARIN J. (1984) – *Ivry-sur-Seine. Le souffle de l'histoire,* Paris, Messidor, 301 p.

LIGER L. (1723) – *Le nouveau Théâtre d'agriculture et ménage des champs*, Paris, Chez Damien Beugnie, 740 p.

LIGER L. (1777) – *La nouvelle maison rustique*, II, Paris, Chez Claude Prudhomme, 756 p.

PARDAILLÉ-GALABRUN A. (1988) – *La naissance de l'intime. 3000 foyers parisiens XVIIe-XVIIIe siècles*, Presses universitaires de France, 523 p.

QUELLIER F. (2003) – *Des fruits et des hommes. L'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600 - vers 1800)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 464 p.

SAVOT L. (1625) – *L'architecture française des bâtiments particuliers*, Paris, Édition de 1685, 436 p.

THIERY M. (1790) – *Le voyageur à Paris*, II, 8e édition, Paris, Chez Gattey, 280 p.

Jean-Yves DUFOUR
Inrap / Umr 7041 - Équipe Archéologies environnementales
jean-yves.dufour@inrap.fr

Olivier BAUCHET
Inrap CIF
olivier.bauchet@inrap.fr

Pour citer cet article

DUFOUR J.-Y., BAUCHET O., 2018 - Une maison de campagne de l'Époque moderne (XVIIe-XVIIIe s.) à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), *RAIF*, 10, p. 139-155.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 10 – 2018

Table des matières

7 Laure PECQUEUR, Valérie DELATTRE, Alexandra MONDOLONI *avec la collaboration de* Paul BRUNET
UNE STRUCTURE ATYPIQUE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT :
la sépulture individuelle à crémation de Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise)

23 Lamys HACHEM, Juliette DURAND
UN AUROCHS DU BRONZE FINAL À PALAISEAU (ESSONNE) DANS UNE FOSSE AMÉNAGÉE

39 Luc LECONTE
FIBULES SKEUOMORPHES ROMAINES :
un modèle en forme de serpe à Taverny « Les Écouardes » (Val-d'Oise)

45 Érica GAUGÉ
700 ANS D'HISTOIRE (XIe-XVIIIe SIÈCLES) SUR LES HAUTEURS DE MEULAN (YVELINES)

71 Ivan LAFARGE
L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET SAINT-SULPICE DE NOISY-LE-GRAND (SEINE-SAINT-DENIS) :
bilan des surveillances archéologiques des travaux de restauration

139 Jean-Yves DUFOUR, Olivier BAUCHET
UNE MAISON DE CAMPAGNE DE L'ÉPOQUE MODERNE (XVIIe-XVIIIe S.)
À IVRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)

157 Paul CELLY, François RENEL
STRUCTURES DE REJETS ET TÉMOIGNAGES D'ACTIVITÉ POTIÈRE
DANS LE QUARTIER DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE À PARIS AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

207 Gwénaël MERCÉ
ÉVALUER ET FOUILLER LES VESTIGES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EN ÎLE-DE-FRANCE :
éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 20 €